

# La Lettre

Bulletin d'information de la section LDH de Lille

ldh.lille5900@gmail.com

Juin 2018

## Formation ...



**La formation est une priorité pour la Ligue des droits de l'Homme.**

**D'abord en raison de notre fonction éducative, la formation est nécessaire pour intervenir dans les établissements scolaires, animer l'information, intervenir dans les débats.**

**Ensuite en raison de notre fonction de conseillère : tenir des permanences, apporter les informations, proposer des solutions, des interventions : cela oblige à être compétents donc formés.**

**Dans tous les cas, en raison de notre fonction protestataire : nos prises de positions, nos communiqués, nos interventions publiques et privées ne peuvent être des oppositions systématiques et caricaturales. Du sérieux de nos analyses, de la réflexion sur notre langage et du réalisme de nos propositions dépend notre crédibilité.**

**La formation est donc un outil essentiel pour asseoir notre audience**

**Dès la rentrée se mettra en place dans le Nord un programme de formation concernant l'immigration avec 2 réunions au programme :**

- Samedi 15 septembre à Hazebrouck : Le traitement de l'immigration dans le Nord :**

**Préfecture et sous-préfectures, CODRESE, droit d'asile, dublinés, Calais et Dunkerque, Etats-Généraux de l'immigration**

**Réunion animée par Annick Batallan, Roselyne Tiset et Jean Séname, membres de la CODRESE**

- Samedi 20 octobre à Lille : Les nouvelles lois Macron-Collomb sur l'immigration**

**Réunion animée par des responsables du SAF, du Gisti et de la commission nationale LDH « immigrés »**

**Précisions et invitations dans les prochaines Lettres**

## Solidarité avec les victimes de l'amiante

**A la demande de notre section LDH de Dunkerque, l'assemblée générale de février de la fédération du Nord avait décidé d'apporter son soutien à la cause des victimes de l'amiante dont les représentants avaient été déboutés dans leur action contre les industriels responsables d'un crime qui a déjà fait 710 victimes sur le Dunkerquois et qui en fera 200 000 sur le territoire français à raison de 3000 décès par an.**

**Le Comité fédéral tenu à Lille le samedi 26 avril a poursuivi cette action en adoptant une motion de soutien et d'engagement et en adoptant le contenu d'une brochure sur le sujet**



**La section de Lille participera à cette action fédérale en consacrant à l'amiante son stand à la fête de l'Environnement et des solidarités à la gare Saint-Sauveur les 23 et 24 juin. Ce sera l'occasion de diffuser la brochure LDH et d'engager le débat avec les visiteurs**

**26 Mai à Lille, contre le bonapartisme anti-social du président Macron**

## La LDH dans le flot de la protestation



**Dès la fin du comité fédéral, les responsables de la fédération LDH du Nord se sont rendus à la Porte de Paris d'où démarrait la manifestation de protestation contre la politique libérale-autoritaire du Président Macron, de son gouvernement et de sa majorité « République en Marche »**

**Philippe Février de Dunkerque, Fatima Meziani, Annick Batallan, Roseline Tiset et Gérard Minet de Lille représentaient la Ligue dans le Carré de tête.**

**On peut estimer la participation à environ 5 000 personnes (La Voix du Nord dit plus de 3000 et la France Insoumise 8 000)**

**La manifestation a été le lieu de convergence de tous ceux qui sont victimes d'une politique Macro**

**qui sert les riches sur un plateau et fait preuve d'une grande violence à l'égard des plus démunis : Révision du code du travail, suppression de l'impôt sur la fortune compensé par des augmentations de CSG et des baisses d'allocation logement, attaques contre les cheminots et le service public, sélection des étudiants, suppression des emplois aidés et mépris du monde associatif, nouvelle législation répressive contre les réfugiés et les immigrés, intervention contre des lieux d'accueil de réfugiés à Paris ou à Grande-Synthe ...**

**La liste est longue des mesures qui justifiaient la présence de la LDH dans cette manifestation qui a rassemblé les organisations de gauche, les syndicats de lutte et les associations progressistes**



# La LDH au lycée Chatelet de Douai



A l'initiative de Madame Chiki, professeure documentaliste, cinq classes de seconde du lycée Châtelet de Douai, ont assisté à des conférences de Mme Tiset, membre du comité central de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme). L'objectif étant la découverte de la LDH, notamment au travers de l'étude de combats de femmes.

Deux professeures d'Histoire-Géo ont participé au projet, en accord avec le programme d'enseignement moral et civique intitulée : « Égalité et discriminations ».

La première conférence fut donc centrée principalement sur les combats des femmes depuis 1789, Mme Tiset étant spécialiste de la question des droits des femmes.

La seconde s'est articulée autour de trois thèmes centraux :

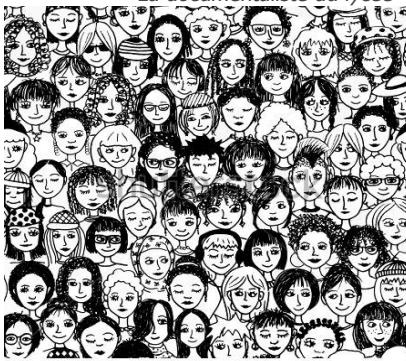
- à l'école
- au travail
- dans l'espace public.

Ces conférences ont permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances sur la lutte contre les discriminations (jeu de questions/réponses), et plus particulièrement sur les luttes menées par des femmes pour défendre leurs droits ou en conquérir de nouveaux, et sur le féminisme.

En parallèle, l'ensemble de la communauté scolaire a eu accès dans le hall du lycée à l'exposition « L'Allée des Grandes Dames » prêtée par la LDH ; un quiz réalisé par les enseignants a aussi favorisé la lecture des panneaux.

Dans la continuité de la journée du 20 mars, trois classes ont poursuivi leur travail de recherche au CDI, encadrées Mmes Delezenne, Mahieu et Mieszczak en vue de réaliser des exposés et de produire des panneaux qui seront exposés au CDI.

La documentaliste du lycée



## Rappel : Nos Rendez-vous de Juin

Outre les rassemblements liés à l'actualité, notre section tiendra au cours du mois de Juin deux rendez-vous dans le cadre d'initiatives associatives de la Mairie de Lille et de la MRES :

**Samedi 2 juin**, de 10 h à 20 h. au Palais Rameau, Boulevard de la Liberté : Forum des Associations et du Bénévolat.

Ce sera l'occasion pour la section de présenter son action et les documents qu'elle a récemment sorti (Dublins, Palestine, fusillés pour l'exemple, Lettre etc ...) et de diffuser nos bulletins d'adhésion et nos publications



**Samedi 23 Juin**  
**Dimanche 24 Juin**

Gare Saint Sauveur : Journées de l'environnement et des solidarités

La section tiendra un stand comme chaque année. L'an dernier nous avons consacré notre stand à Vandana Shiva et à la main-mise des semenciers sur l'agriculture. Cette année notre stand mettra en évidence les méfaits de l'amiante et les dénis de justice dont sont frappées ses victimes. Nous présenterons à cette occasion la brochure que nous avons élaborée.

Rendez-vous est donné à tous nos adhérents et sympathisants pour ces deux rencontres.



## Convention 2018

Comme annoncé la LDH tiendra sa convention nationale à Paris le 9 juin et une préparation de cet événement a eu lieu à Lille et à Bapaume dans le cadre puis de la région « Hauts de France »



A

Lille

La section a débattu, dans le cadre des rapports d'activités et du rapport moral, des problèmes liés aux lois sur l'immigration et sur les ordonnances sociales. Il a été décidé de porter les 4 mandats de la section en faveur de ces rapports.

Le rapport financier a donné lieu à débat. Si l'unanimité s'est retrouvée pour approuver la gestion des finances durant l'année écoulée, d'importantes oppositions se sont exprimées sur les propositions de « sponsoring » commercial contenues dans la dernière partie du rapport. En conséquence la section a décidé de porter 3 de ses mandats contre le rapport et le quatrième en abstention.

Annick Batallan, et Roseline Tiset ont été désignées pour représenter la section à la convention régionale de Bapaume



A Bapaume

La convention s'est tenue avec 29 participants. Une discussion sérieuse a permis l'expression des divers points de vue sur les rapports. Nos représentantes lilloises ont fait connaître les points de vue exprimés en section. Les rapports moraux et d'activités ont été adoptés à l'unanimité. Le rapport financier a été adopté par 21 voix, 4 contre et 4 abstentions. La section a rappelé son accord avec la gestion et son désaccord avec les propositions de mécénat avec les grandes entreprises.

Annick Batallan

# Résolution Amiante

votée

le comité fédéral du 26 Mai  
\*\*\*\*\*



La Fédération du Nord de la Ligue des droits de l'Homme

Apporte son soutien à la lutte pour la reconnaissance des droits des victimes de l'amiante,

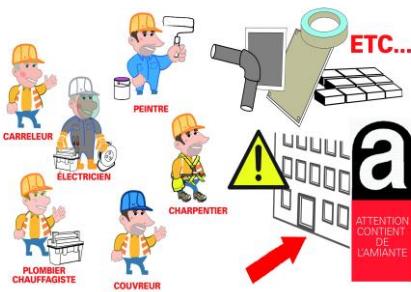
Dénonce l'hypocrite déni de Justice que constituent les décisions judiciaires du 22 novembre 2017 et 7 mai 2018 refusant une expertise scientifique et annulant les mises en examen,

Exprime sa solidarité à toutes les victimes de l'amiante, dans l'entreprise comme dans l'habitat ; en France comme à l'étranger. Elle apporte particulièrement son soutien aux organisations syndicales, aux organisations spécifiques de défense AVA et ARDEVA ainsi qu'aux avocats auxquels ils ont délégué la défense de leurs droits

Interviendra auprès du gouvernement français pour la pleine reconnaissance des droits des victimes de l'amiante,

Demande l'interdiction généralisée de la production et de l'utilisation d'amiante sur l'ensemble de la planète et notamment en Russie et en Chine

Interviendra auprès des autorités françaises et internationales (ONU, OMS) et auprès de la FIDH pour que l'interdiction de l'amiante soit généralisée .



© Editions Tissot

## Carnaval de Dunkerque motion interne du Comité fédéral

La réaction de la section de Dunkerque puis de l'Assemblée fédérale du Nord au communiqué LDH national du 16 février sur le carnaval de Dunkerque et sur « la nuit des Noirs » a permis d'engager une réflexion et des discussions de clarification.

La section de Dunkerque a rencontré les intéressés : les participants et organisateurs du carnaval, les responsables du CRAN. Des échanges ont eu lieu au niveau de la fédération avec le Président Malik Salemkour et avec Michel Tubiana.

Dans le domaine aussi sujet à controverses que celui de la création satirique plus qu'en tout autre domaine, il existe des dangers de dérives.

Le carnaval de Dunkerque est une manifestation populaire à la fois collective et individuelle, à la fois préparée et spontanée.

La vigilance humaniste qui s'impose en ce domaine comme en tout autre ne doit pas tuer l'esprit d'une fête authentiquement populaire fondée sur la dérision, l'auto-dérision et la caricature mais aussi sur le rassemblement bon-enfant de toutes les différences dans un esprit festif et convivial.



La Ligue des droits de l'Homme doit rester ce qu'elle est, non pas un censeur mais une vigie rappelant sans relâche les valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Et une force de proposition.

La section de Dunkerque et la fédération LDH du Nord contribueront à l'animation du débat par leur action quotidienne contre le racisme et l'exclusion et en faisant des propositions pour accompagner la fête : expositions, conférences, documents pédagogiques, permettant une meilleure connaissance des droits, de leur histoire et de leur avenir.

Sur le plan interne, la fédération du Nord demande qu'aucun communiqué touchant spécifiquement une section de la LDH ne soit pris par les instances nationales ou régionales sans consultation préalable des responsables de la dite section

26 Mai

## Comité fédéral de Lille

La fédération LDH du Nord a tenu le samedi 26 Mai son comité fédéral au siège de la LDH de Lille, rue de Saint-Omer, sous la présidence de Michel Legrand. Les sections de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Somain étaient présentes, seul Tourcoing était absent.



thu0023 www.fotosearch.com

### Un comité tourné vers l'action ...

Après l'accueil convivial de la section de Lille, les 15 participants se livrèrent à un intense travail de réflexion et de prise de décision :

- Adoption d'une motion de soutien aux victimes de l'amiante, validation de la brochure sur ce thème
- Adoption d'un programme de formation sur l'immigration
- Création d'un groupe de travail sur la Palestine
- Adoption d'un programme de célébration des 120 ans de la LDH
- Prise en considération d'un texte de réflexion et d'une motion interne sur l'action de la LDH dans le cadre du carnaval de Dunkerque

Après ce travail productif, les délégués purent se restaurer autour d'une table préparée par la section de Lille avant de rejoindre les 5000 manifestants qui sillonnaient les rue de Lille pour protester contre la politique anti-sociale et anti-démocratique du président Macron.

Gaza :

## Rien ne peut justifier le crime de guerre



*Rien ne peut justifier la mort d'au moins trente-huit Palestiniens et les blessures infligées à plusieurs centaines d'entre eux, rassemblés pour protester contre l'installation de l'ambassade des USA à Jérusalem, le blocus dont est victime le territoire palestinien de Gaza et commémorer l'exode auquel ils furent contraints en 1948*

*La Ligue des droits de l'Homme (LDH) considère que les autorités civiles d'Israël, les responsables de l'armée israélienne, qui définissent les conditions d'emploi des armes, et les soldats qui acceptent d'exécuter les ordres donnés portent l'entièvre responsabilité de ce qu'une enquête impartiale pourrait qualifier de crime de guerre.*

*Ce déferlement de violences commises à l'égard de manifestants désarmés n'est possible qu'en raison de l'impunité de leurs auteurs, consacrée par la législation israélienne, confortée par le soutien sans limite des Etats-Unis, et par l'inaction de l'Union européenne.*

*Au-delà des condamnations verbales qui ne manqueront pas d'avoir lieu, la LDH demande au gouvernement français d'adopter les mesures nécessaires pour marquer fermement son refus de tels agissements.*

*La section LDH de Lille appelle au rassemblement unitaire de soutien au peuple palestinien à Lille du mercredi 16 mai à 18 h 30 Grand'Place  
Communiqué LDH Lille – 14 Mai*

*Annick Batallan a pris la parole pour la LDH lors de ce rassemblement*

## Palestine : Le programme de travail dans le Nord

*Les derniers événements de Palestine et de Gaza, le déni de justice dont sont victimes les Palestiniens, les scandaleuses déclarations des représentants d'Israël : tout cela a amené le comité fédéral à décider la création d'un groupe de travail sur ce sujet.*

*Cela se révèle d'autant plus nécessaire que Lille est jumelé avec Naplouse et Dunkerque avec Gaza, ce qui crée pour la LDH à la fois la responsabilité de prendre sa place – à sa manière – dans la mobilisation pour favoriser l'amitié avec le peuple palestinien et la reconnaissance de ses droits imprescriptibles.*

*Le travail mené par la LDH à Lille à travers ses rapports avec l'AFPS et Amitié Lille-Naplouse et à Dunkerque autour du jumelage avec Gaza doit être la colonne vertébrale de notre action.*

*Mais des contacts plus serrés doivent être renoués avec le CRDTM et avec des associations telles que Les Amis du Monde diplomatique, les Amis de La Vie ou le CCFD en vue d'initiatives unitaires.*

### Lille Mardi 5 juin Manifestation pour Gaza

*Confirmant l'engagement pris lors du rassemblement manifestation à Lille de poursuivre la mobilisation pour Gaza et le peuple palestinien alors qu'Israël poursuit le massacre un nouveau rassemblement se tient à Lille le mardi 5 juin 2018 à 18 H 30 Grand'Place à l'initiative de l'AFPS Nord-Pas de Calais et de la communauté palestinienne du Nord*

*Cette mobilisation citoyenne est d'autant plus nécessaire que le président israélien Netanyahu inaugurerait le 5 juin au soir à Paris la saison croisée France/Israël aux côtés du président Macron.*



*C'est à cette tâche que va s'atteler le groupe de travail qui sera animé par Daniel Poisson et qui pourra sans doute compter sur la participation à Lille de Geneviève Caré, Fatima Meziani, Jacques Poquet, Marc et Sylvie Leblanc, Paul Masse, Annick Batallan, Gérard Minet, tous membres de la LDH et impliqués à des degrés divers dans des actions de soutien à la Palestine.*



*Pour alimenter ce travail, nous procéderons à des tirages successifs de notre brochure « Palestine, deux peuples, un territoire »*

### Le rapport mensonger du ministère israélien

Après la publication du rapport réalisé par le ministère israélien des Affaires stratégiques, intitulé « The Money Trail » (« La piste de l'argent »), qui accuse plusieurs ONG financées par l'UE de promouvoir les « boycotts contre Israël » et d'entretenir des « liens avec des groupes terroristes », le président d'EuroMed Droits Michel Tubiana a déclaré : « Ce rapport accuse à tort EuroMed Droits et ses organisations membres palestiniennes, Al Haq, le Centre palestinien pour les droits de l'Homme (PCHR) et Al Mezan.

Outre les inexactitudes, la désinformation et les accusations diffamatoires à l'encontre des ONG, le rapport reflète de manière éhontée les efforts croissants déployés par le gouvernement israélien pour réduire au silence les critiques pacifiques de son bilan en matière de droits humains. »

« Non, EuroMed Droits ne finance pas d'organisations palestiniennes, car EuroMed Droits n'est pas un organisme bailleur de fonds et, non, l'UE n'offre pas de soutien financier à nos activités concernant Israël et la Palestine. Nous suivons de près les relations bilatérales entre l'UE et Israël dans le cadre de notre travail sur les droits humains, mais les allégations selon lesquelles nous nous employons « systématiquement à essayer de suspendre l'accord d'association entre Israël et l'UE » sont également fausses, ainsi que le reflètent largement nos positions accessibles au public. Les accusations portées contre Al Haq, le PCHR et Al Mezan, des organisations palestiniennes respectées à l'échelle internationale, sont dénuées de fondement ; ce rapport ne fournit aucune preuve tangible et devrait être rejeté, car il est inexact sur le fond. »

# Flash sur les orgas amies : Migr'aktion



**Samedi 28 avril, la section LDH de Tourcoing invitait à un Café-débat autour de Migr'aktion 59, la plateforme citoyenne fondée en février dernier par Sophie Djigo, professeur agrégée de Philosophie et auteur de l'ouvrage *Les Migrants de Calais : en quête sur la vie en transit*.**

Informés de cette réunion, notre Bureau de section a demandé à Elisabeth Debuchy de nous en faire un compte-rendu pour la Lettre de la section de Lille afin d'informer ses adhérents et sympathisants sur les activités de Migr'aktion

\*\*\*

Stéphanie Horel, membre de Migr'aktion a d'abord présenté cette plateforme de citoyens décidés à se mettre en action pour offrir le temps d'un weekend gîte et couvert aux exilés de Calais (Éthiopiens, Somaliens, Soudanais, Érythréens...) dans la Métropole lilloise et même au-delà (Arras Armentières...) Crée d'abord en Belgique (où elle compte 40 000 membres dont 400 actifs) Migr'aktion compte déjà, dans le Nord, 1100 bénévoles parmi lesquels déjà 50 membres actifs. Ceux-ci vont chercher les migrants à Calais à 11h30, les accueillent chez eux et les ramènent le lundi. Les bénévoles sont de tous les âges, actifs ou retraités, jeunes couples, femmes seules, familles avec ou sans enfants... Parmi eux, Stéphanie, Bénédicte, Laurent, Sophie, Aïza, Corinne venus témoigner, échanger et répondre aux questions du public présent au café-débat à Tourcoing.



## Pourquoi Migr'Action n'est pas une association ?

Migr'Action ne veut pas se substituer aux devoirs de l'État, qui ne fait pas ce qu'il devrait faire.

## Les bénévoles prennent-ils certains risques ?

Le délit de solidarité a été dé penalisé depuis 2012. Transporter des réfugiés dans sa voiture et les recevoir pour leur offrir gîte et couvert est absolument légal. Ce qui ne l'est pas, c'est de les aider à passer les frontières.

Des rencontres ont lieu régulièrement à Saint Sauveur et au Musée d'Histoire Naturelle de Lille.



## Comment les Migrants sont-ils aidés dans leurs démarches administratives ?

Pour ne citer que quelques exemple parmi d'autres, des bénévoles accueillants de L'église baptiste de la Réconciliation de Lille-Moulins viennent en aide aux jeunes migrants isolés et les aident dans leurs démarches administratives. De même l'IESEG, école de Commerce de la Catho aide les migrants pour le retour à l'emploi. Il y a aussi des contacts avec le Secours catholique. Migr'aktion permet également de créer des alertes pour venir en aide aux migrants. Cela a par exemple permis récemment de sauver Hussein qui, blessé suite à sa chute d'un camion, a pu être hospitalisé et sauvé.

## Les problèmes dans la Jungle de Calais...

Les associations ont désormais l'interdiction de distribuer les repas. À part SALAM (Soutien et Aide pour Lutter Activement contre la Misère) qui distribue les petits-déjeuners, c'est maintenant l'état qui fait la distribution et ce, à plusieurs kilomètres du campement. Quand les Migrants reviennent sur le camp il n'y a plus rien, leurs affaires ont disparu... La police attend les Migrants sur le chemin et c'est donc « soit se faire gazer, soit manger »

**Les Migrants essaient toujours de ne pas se trouver seuls dans les rues de Calais. Récemment encore un jeune a été passé à tabac par 5 policiers.**

En janvier et février dernier, l'écrivain Yann Moix a lancé des appels Emmanuel Macron par lettre ouverte et vidéo pour témoigner des brutalités infligées aux migrants de Calais. Le film de Yann Moix, produit par des Lillois, sera diffusé le 9 juin sur Arte.

**Question du sommeil, la police passe également sur le camp toutes les trois heures ce qui empêche évidemment de dormir...**

## Hébergeurs et Migrants

Les hébergeurs ne demandent rien, ne posent pas de questions. Ceux qu'ils accueillent ont pour la plupart entre 15 et 18 ans. Ils viennent souvent à deux, cela les rassure. Ils ont surtout besoin de se laver, dormir, se reposer et se nourrir. Quand ils arrivent ils jettent chaussettes, caleçons. Des kits de rechange sont proposés pour permettre de lessiver les vêtements et repartir avec des vêtements en bon état.

**Les migrants s'expriment dans leurs dialectes (il y en a 19 différents en Éthiopie), quelques-uns seulement parlent anglais.**

La plupart des bénévoles ne les reverront sans doute jamais, mais comme l'a dit une personne présente « On leur offre 48 h de liberté, comment en 48 h tisser des liens amicaux avec des gens qui n'ont rien, ne savent pas s'ils vont pouvoir manger, dormir, avoir accès à Internet... La relation est faussée mais on s'attache quand même, peut-être en reverrons-nous certains quand ils seront installés et auront "refait" leur vie...»

Pour Bénédicte et Laurent « le rapport à l'humain paraît évident » mais pour eux et tous les bénévoles présents il est important accepter l'impuissance : « Lors du premier accueil, il faut au moins une semaine pour s'en remettre », « L'hiver, c'est dur, on pleure pendant deux jours mais par rapport à eux, pas à nous ».

« C'est une manière de soigner sa honte, on vomit, on pleure, c'est frustrant... Il faut l'accepter, faire sa part d'humanité ça fait du bien, ce n'est pas compliqué... Ils sont là, entre 6 et 700 et je ne me sens pas de ne rien faire » nous confie Laurent qui évoque également avec beaucoup d'émotion Grande-Synthe où des enfants Kurdes et Afghans de 5, 6 ans sont dans la boue, l'hiver, sans chaussures.

## Que dire aux futurs bénévoles ?

Tous les hébergeurs présents expliquent combien les jeunes migrants accueillis n'ont en rien des profils de victime : « On a une représentation avant mais ce sont des gamins battants, jeunes, gentils, ils ont la pêche, rigolent, aiment les jeux de société. Aïza nous dit combien elle est touchée lorsque des jeunes migrants lui disent « Viens boire un thé avec nous ». Parmi eux, il y en a qui ont fait des études. L'Université de Lille en a d'ailleurs accueilli 23 cette année. Ils veulent produire un travail, s'installer, vivre, tout simplement.

Pour être hébergeur il faut franchir le pas, il suffit de s'inscrire sur la plateforme Migr'Action. Ceux qui hésitent peuvent se proposer simplement comme conducteur. On peut aussi faire part de quelque chose dont on a besoin. Sophie fait ainsi appel aux dons pour payer l'essence et offrir aux migrants des Smartphones aux cartes pré-payées, indispensables pour rassurer les familles et vérifier le trajet des camions dans lesquels ils s'introduisent.

## Pourquoi les Migrants veulent-ils rejoindre l'Angleterre ?

Tout simplement parce qu'une fois là-bas ils auront plus de chance qu'en France d'obtenir le statut de réfugié politique. Tant que la frontière anglaise sera à Calais, le problème persistera pour les 8000 migrants dont bon nombre auraient envie de rester en France. Il y a encore à Calais des associations anglaises et historiques comme L'Auberge des Migrants dont la majorité des bénévoles parlent français. Légalement aucun migrant ne peut franchir la frontière, toutes les aires d'autoroutes sont fermées Il y a des contrôles 2 à 3 fois par jour. Alors il faut se cacher dans les stations-service, le routier n'est pas au courant. Et il y a les « passeurs » qui réclament au minimum 800 euros par migrant. C'est souvent tout le village du migrant qui se mobilise pour lui procurer cet argent.

## Quelle situation à Calais aujourd'hui ?

Il n'y a aucune volonté de politique d'accueil et d'exil à Calais, la situation est « abjecte ». Simple exemple, l'eau potable a été enlevée... Dès 2020, la situation pourrait changer à Calais si la majorité changeait et le maire actuel a donc besoin pour sa

réélection de tenir la posture d'un « cynisme terrible ». Les Migrants coûtent cher à la ville en barbelés, forces de l'ordre... et c'est l'incohérence totale « On ne veut pas d'eux mais on ne veut pas les laisser partir... ». L'Afrique sera hélas toujours le boulet de l'Europe, en cause la politique menée par les anciens pays colonisateurs. Les médias d'information télévisée - hormis la LCP et Arte - n'abordent pas l'enfer que fuent les migrants. Cela permettrait pourtant de les comprendre pour mieux les accueillir. Une information bien faite permettrait d'éclairer sur les causes de migrations (guerres civiles, dictatures, pauvreté). Pour simple exemple, en Érythrée le "service national" militaire est obligatoire de l'âge de 16 à 40 ans, voire à durée indéterminée dans un contexte de guerre civile. Comment ne pas comprendre cette principale cause d'émigration des jeunes Érythréens ? Quel jeune Français supporterait cela

\*Sur FB / Migration59 (plateforme d'hébergement citoyen de Lille Calais).

## En Algérie aussi ... La Ligue des droits de l'Homme algérienne dénonce les expulsions massives



Depuis le début de l'année 2018, une campagne généralisée d'arrestations arbitraires, suivies d'expulsions collectives et massives, a frappé l'ensemble des Migrant-e-s originaires de l'Afrique subsaharienne, se trouvant sur le territoire national.

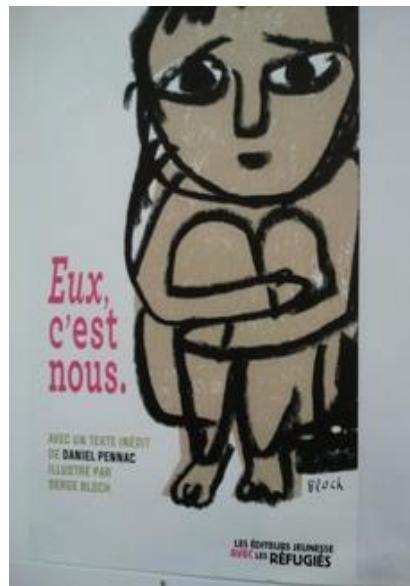
Les migrant-e-s de diverses nationalités africaines parmi lesquels des : Guinéens, Burkinabés, Béninois, Maliens, Ivoiriens, Sénégalais, Nigérians, Libériens, Camerounais ou Sierra-Léonais, sont refoulé-e-s aux frontières, sans aucune décision de justice, et au risque de leurs vies. (...) Nous, organisations non gouvernementales, défenseur-e-s et militant-e-s des Droits humains, journalistes et acteurs/actrices de la société civile, signataires de ce présent appel, dénonçons fermement ces opérations d'expulsions arbitraires, ciblant des milliers de migrant-e-s subsaharien-ne-s, parmi eux des personnes en extrême vulnérabilité.

Par conséquent, Nous appelons expressément le Gouvernement Algérien :

- 1- Au respect, de ses engagements pris au titre des conventions internationales (...)
- 2- À mettre en place en urgence, un cadre légal national en respect des droits des travailleurs migrant-e-s et d'une loi d'asile à même de permettre l'accès au statut de réfugié/é, (...)
- 3- À cesser de faire l'amalgame entre la lutte contre le trafic et le terrorisme(...)
- 4- À cesser les opérations d'expulsions collectives des migrant-e-s travailleurs et des demandeur-e-s d'asile.

tousdesmigrants@hotmail.com  
ALGERIE, LE 18 MAI 2018.

## Fraternité illégale



Conclusion de l'appel de soutien aux délinquants de la solidarité parue dans le Monde du 31 mai et signée par Henri Leclerc, président d'honneur de la ligue des droits de l'Homme

« ... Nous rappelons que la demande d'asile à la frontière est un droit fondamental très souvent bafoué par l'Etat français, créant des situations complexes, avec des personnes qui n'ont effectivement pas accès à leurs droits et qui sont considérées « en situation irrégulière ». Des citoyens se trouvent confrontés à cette réalité, décident de les aider, et réagissent pour beaucoup impulsivement. Ils sont poursuivis pour aide à l'entrée, au séjour et à la circulation de personnes en « situation irrégulière », termes d'une froideur déshumanisante qui invitent à considérer les personnes migrantes dépossédées de leurs droits comme des sous-hommes... Avant d'agir pour assurer la dignité de la personne en face de soi, il faudrait l'interroger sur sa situation administrative, alors même que ce contrôle ne relève pas du citoyen. Lire aussi :

## Entre l'Italie et la France, la frontière de tous les dangers

Aussi, s'il devient dangereux, illégal, d'aider ces « sous-hommes », alors que devient notre devise républicaine, et que deviennent nos valeurs d'égalité et de fraternité ? Nous, citoyens de la République française, déclarons que nous avons déjà aidé, que nous aidons actuellement, et que nous aiderons à l'avenir toute personne migrante dans le besoin, même en situation irrégulière, au nom des valeurs d'égalité et de fraternité inscrites dans notre devise nationale, qui est le socle de notre République. »

